

ans auxquels ils s'étaient engagés, et dans ce temps-là nous pourrions voyager de l'Atlantique au Pacifique en chemin de fer essentiellement sur le territoire britannique. Si l'on veut se faire une idée, M. l'Orateur, des immenses travaux qui se sont faits sur cette voie ferrée, nous n'avons qu'à considérer que 218 milles ont été faits sur ce chemin avant 1878, et que depuis, 653 milles ont été construits, faisant une augmentation de 435 milles. Il ne sera pas difficile au peuple de croire au succès du chemin de fer du Pacifique, lorsque nous avons sous les yeux le résultat du chemin de fer Intercolonial. Il n'y a pas bien longtemps que des orateurs disaient, et dans cette chambre, et sur les hustings, que ce chemin ne paierait jamais l'huile qu'il faudrait dépenser pour graisser les roues des chars. Pendant un certain temps ce chemin a coûté au pays une somme de un demi-million de piastres par année pour le tenir en opération; mais nous voyons aujourd'hui, M. l'Orateur, qu'il n'y a plus de déficit, et que le chemin de fer Intercolonial paie amplement ses dépenses. Nous ne pouvons espérer rien de mieux de ce chemin; le fait est qu'il ne coûte rien au pays et qu'il rend d'immenses services par le trafic considérable qu'il transporte dans les pays fertiles qu'il traverse et qu'il favorise, et, ensuite par la construction qui certainement fait honneur au gouvernement canadien.

Voici un état qui fait voir comment le chemin de fer Intercolonial a augmenté :

#### FRET TRANSPORTE.

En 1878-79.....	510,861 tonnes.
En 1880-81.....	725,577 "
Surplus.....	214,716 "

C'est une augmentation de 42 pour cent, et qui équivaut à un surplus de 21,472 chars mis en circulation durant l'année 1880-81 sur l'année 1878-79.

Le service mensuel qui se fait entre le Canada et le Brésil est encore une conséquence de notre politique nationale. Ceci, M. l'Orateur, doit faire plaisir aux électeurs qui ont élu des députés qui supportent cette politique dans cette honorable Chambre, et nous n'avons pas besoin d'aller leur demander leur opinion, car ils ont su le dire parfaitement dans presque toutes les élections partielles qui se sont faites depuis que cette politique a été inaugurée, et nous pouvons même entrevoir et prédire que si cette politique se continue, avant longtemps le Canada sera en relations commerciales avec tous les pays du monde.

La Commission royale qui avait été nommée pour étudier la question de la main-d'œuvre dans les manufactures, et les meilleurs moyens d'assurer le confort et le bien-être à l'ouvrier et à sa famille a fait rapport, et je vois que le gouvernement soumettra à cette honorable Chambre des mesures qui, sans nuire au développement de nos industries manufacturières, sauront protéger surtout les filles et les enfants qui travaillent dans les manufactures. Cette question n'est pas nouvelle, M. l'Orateur; je me rappelle que l'honorable député de Cornwall a déjà préparé un bill à ce sujet. Je n'ai aucun doute, que la Chambre approuvera cette mesure, car nous ne devons pas encourager l'industrie manufacturière au détriment de la santé publique, ou même au détriment de l'instruction des jeunes personnes. On ne doit pas faire travailler les enfants dans les manufactures, assez longtemps pour les empêcher d'acquérir l'instruction dont ils auront besoin plus tard. Il existe aux Etats-Unis une loi qui empêche les enfants de travailler dans les manufactures avant qu'ils aient atteint l'âge de 14 ans. Je ne sais pas s'il sera question de cela dans la mesure qui sera rapportée devant la Chambre, mais dans tous les cas je n'ai aucun doute que le gouvernement comprend parfaitement la question, et je suis convaincu que la mesure qu'il offrira répondra à ce besoin.

Le pays sera heureux d'apprendre que l'ère des déficits est passée, et que le revenu de l'an dernier a considérable-

ment excédé les dépenses, nous laissant un surplus d'au-delà de \$4,000,000. Avec une partie de ces quatre millions de piastres, l'honorable ministre des finances a racheté des débonitures échues portant six pour cent d'intérêt, et la balance a été affectée au paiement de travaux publics imputables au compte du capital, ce qui est presque la même chose parce que le gouvernement n'a pas été obligé de faire les emprunts que le parlement l'avait autorisé à contracter.

Son Excellence espère que nous traiterons ces différents sujets avec tout le patriotisme qu'il a droit d'attendre de cette honorable chambre.

Je suis trop jeune, M. l'Orateur, pour parler du passé avec connaissance de cause, mais les anciens qui siègent dans cette honorable chambre, qui se rappellent ce qu'était notre pays avant la confédération et qui l'ont vu depuis ce temps marcher à pas de géants dans la voie de la prospérité, doivent être fiers de constater les progrès immenses que nous avons faits. Un homme distingué a dit un jour que nous étions le peuple choisi de la Providence. En effet nous ne sommes pas tout-à-fait 5,000,000, et nous habitons un pays capable d'en recevoir des centaines de millions. Nous faisons des travaux qui étonnent les étrangers, nous vivons en paix; nous parlons presque toutes les langues du monde; nous avons une infinité de manières d'adorer le même Dieu, en marchant sûrement et fièrement vers l'avenir.

La politique nationale qui a reçu l'approbation des trois quarts du peuple canadien aux élections générales de 1878, qui est appuyée par l'immense majorité de cette Chambre, ainsi que dans presque toutes les élections partielles que nous faisons, a eu non-seulement l'effet de donner de l'ouvrage et du pain à nos ouvriers, de faire écouler les produits de nos cultivateurs, d'activer notre commerce, intérieur comme extérieur, mais elle aura encore celui de faire revenir au milieu de nous nos compatriotes exilés sur une terre étrangère qui, dans les années de dépression et de crise que nous avons traversées, nous ont quittés pour aller chercher là la nourriture que leur refusait leur propre pays; ils sont là en grand nombre, ils ont du cœur, ils aiment leur pays, et ils en parlent toujours avec amour. Ils reviendront, car, un jour, Dieu, touché de nos alarmes, et satisfait de nous voir prendre des mesures à cet effet, saura rendre des fils à leurs mères et des citoyens à leur pays.

Pour ces considérations, M. l'Orateur, j'ai beaucoup de plaisir à proposer l'adresse suivante en réponse au discours du Trône :

1. Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, pour remercier Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session; et de plus, pour assurer Son Excellence, que nous ressentons avec Son Excellence que l'espoir qu'Elle exprimait, à la fin de la dernière session, qu'à la prochaine réunion du parlement nous aurions à nous féliciter d'une saison de paix et de prospérité, s'est réalisé pleinement;

2. Que le Canada a eu l'avantage d'une année de grande prospérité;

3. Que ses cultivateurs ont eu une excellente récolte, et que leurs produits se sont vendus à des prix avantageux;

4. Que ses industries manufacturières et autres se sont développées et continuent à se développer sous de favorables auspices;

5. Que ses affaires et son commerce ont régulièrement augmenté, et que la paix et l'ordre règnent dans les limites de ses frontières;

6. Et que de ces divers bienfaits nous ne saurions être assez reconnaissants envers le Dispensateur de tous biens.

7. Que le Président des Etats-Unis ayant péri par la main d'un assassin, nous sentons qu'il convient que l'affliction qu'a causée parmi notre population une perte qui n'était pas seulement celle de nos amis et voisins, soit mentionnée par Son Excellence comme une preuve nouvelle de la sympathie fraternelle qui unit l'Empire Britannique à la République Américaine.

8. Que nous apprenons avec la plus grande satisfaction que pendant les vacances du parlement, Son Excellence a eu le plaisir de visiter la province du Manitoba et de traverser les vastes prairies du Nord-Ouest, et qu'après s'être ainsi renseignée par Elle-même, Elle peut sincèrement féliciter le Canada de posséder une région si magnifique et si fertile, qui, avec le temps, sera habitée, nous en avons la confiance, par des millions de sujets de Sa Majesté, vivant dans la prospérité et le contentement.